Vol. XVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 15 Aout 1889 No. 43.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00

Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts

Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à

EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.





REPRODUCTIONS.

L'ARRIVÉE ET LE DÉPART.

L'autel est gai, mille gerbes brillantes
Inondent la foule au front souriant,
Le jonc et les fonts aux eaux sanctifiantes
Et le prêtre qui bénit en priant.
Puis à l'enfant où l'épouse naïve
La Joie et l'Amour montrent le chemin :
Voilà comment chacun de nous arrive
Au seuil de la vie, au seuil de l'hymen.

Sur l'autel sombre une flamme craintive
Met un filet d'or aux flots d'encens gris,
L'orgue mêle sa voix sourde et plaintive
Aux derniers versets du *De Profundis*.
Puis le cercueil est emporté bien vite,
Le Deuil et la Mort guident à leur tour :
Et voilà comment chacun de nous quitte
Cette terre pour l'éternel séjour.

Charles Roger.

PENSÉES.

—On ne dit la vérité qu'à ceux que l'on aime.

—La dégradation des races est un des mystères les plus douloureux de ce monde.

—Aimer c'est vivre par le cœur, par l'endroit le plus vif et le plus consolant de notre être.

—L'enfant croit, le jeune homme aime, l'homme mûr gouverne, le vieillard est las, le mourant découvre, et chacun de ces états renferme quelque chose de divin propre à nous faire au cœur la blessure de la vérité.

—Les femmes ! Les enfants ! Ah ! toutes les fois que, dans nos batailles, interviennent ces êtres, souvent inconscients, même lorsqu'ils sont nuisibles, il y a dans notre cœur des fibres qui s'émeuvent et comme un remords qui monte, même lorsque ceux qui sont frappés n'ont pas hésité à frapper, même lorsqu'ils ont fait des veuves et désespéré des orphelins.

CURIEUSE PROPHÉTIE.

Un livre publié par Jean Statins, à Lyon, dans l'année 1555, contient des prophéties astrologicales dans le genre de celles de Nostradamus. Parmi ces élucubrations sybilliques, l'on remarque les prédictions suivantes :

"Tu dois vivre et mourir, O Gaule, soubs [trois Bo:
Deux siècles sous Bo I, to haulseras. O [Gaule.
Tu corseras Bo II, ainsi te feras tombeau !
Puis soubs mitron Bo III, Bis Clem clord [ton role."

Ce qui veut dire : "Tu vivras et mourras, ô Gaule, sous trois Bo. Pendant deux siècles sous Bo I tu t'élèveras, ô Gaule ! Tu renforceras sous Bo II pour ensuite aller au tombeau. Alors, sous Bo III, le mitron (terme vulgaire pour boulanger) Bis Clem finira ton rôle."

Cette prophétie est assez facile à expliquer. "Bo I" signifie la dynastie des Bo(urbons), qui régna sur la France pendant deux siècles, de 1589 à 1788, de Henri IV à la Révolution. "Bo II" est évidemment Napoléon Bo(naparte), et le "corseras" est une espèce de jeu de mots, à propos de l'origine corse du célèbre conquérant. Enfin, qui ne devine dans dans "Bo III", le mitron, le fameux général Bo(ulanger) ? et dans "Bis Clem" qui doit amener la fin ignominieuse de la France, Bis-(marck et Clém-(enceau. Tels sont les prédictions faite en 1585 par un Jacques Molan, docteur ès-droit et avocat au parlement de Macon.

LA LANGUE FRANÇAISE.

Jusqu'à l'époque de la révolution française, c'est en latin qu'étaient ordinairement rédigés les traités négociés entre les nations européennes ; ce n'est qu'à partir des guerres de la république et de l'empire que la langue française a été adoptée; depuis lors, elle a été conservé dans les transactions diplomatiques comme une sorte de continuation de l'influence exercée par les victoires napoléonniennes.

Sans remonter plus loin que Louis XV, on parlait français alors dans toutes les cours du continent. Le grand Frédéric non-seulement parlait, mais écrivait le français. A la cour de Russie, on parle français depuis Pierre le grand, et depuis la grande Catherine, tous les Russes de quelque éducation parlaient français. Dès Charles XII, on parlait français en Suède, le roi le premier, et avec lui tous les hauts fonctionnaires civils et militaires de son royaume.

La langue anglaise a dépassé toutes les autres en colonisation et en développement commercial, mais elle n'a guère fait de progrès en Europe. Personne, si ce ne sont les naturels de la Grande-Bretagne, ne parle anglais ni en France, ni en Allemagne, ni en Italie, ni en Autriche, ni en Russie, ni en Espagne. Par contre, dans tous les pays d'Europe sans exception, le français est parlé par les personnes de la bonne société ; il serait difficile de citer un Européen marquant, souverain, homme d'Etat, soldat, savant, artiste ou littérateur, qui ne connaisse pas le français.

En Europe, elle est la langue habituelle d'un million et demi d'Alsaciens-Lorrains, d'un million de Suisse ; de trois millions de Belges ; de cent mille Luxembourgeois ; de quatre cent mille Italiens du Piémont septentrional, etc, En Amérique, c'est la langue de près de trois millions de Canadiens-Français, tant au Canada qu'aux Etats-Unis ; de deux cent cinquante mille Louisianais ; d'autant de Français ou descendants de Français ; d'un million d'Haïtiens ; de cinq cent mille habitants d'origine française de diverses îles des Antilles jadis colonisées par la France, de la République argentine, du Brésil, etc.

NOTRE AVENIR DANS L'OUEST.

(Du *Progrès de Valleyfield.*)

Une fois de plus, je viens, lecteurs, vous parler de l'Ouest : voudrez-vous bien, cette fois encore, m'en passer la fantaisie ?

Nous verrons ensemble, aujourd'hui, si l'on a de bonnes raisons de promouvoir fortement les intérêts de la colonisation de l'Ouest par l'élément canadien-français. De même qu'il nous a été loisible de montrer qu'il n'y a relativement pas de bonnes raisons contre cette colonisation, nous espérons qu'il ne sera pas impossible de faire voir que, au contraire, il y en a d'excellentes qui militent en sa faveur. Nous nous bornerons pour cela à deux grandes considérations qui ont toujours suffi et suffiront toujours, je l'espère, à emporter l'assentiment de nos cœurs : le motif de notre intérêt national et celui de notre intérêt religieux. Il s'agit donc de mettre en évidence l'appui que donnera à la cause si belle, si chère pour nous tous, de la réalisation de nos destinées comme Canadiens-français et catholiques romains, comme la France américaine, pour tout dire en un mot, la mise à effet de ce plan de colonisation superbement habile, ce plan élaboré si consciencieusement par des hommes qui ne doutèrent pas de l'avenir de notre race et nous l'ont laissé en héritage comme gage de succès. Malgré mon incompétence, c'est ce que je veux essayer de faire : je réclame le bénéfice de mes bonnes intentions.

***

Au point de vue national, quelles heureuses perspectives notre développement dans l'Ouest canadien ne nous offre-t-il pas ? Un premier point certain, c'est que notre influence politique, dans la confédération du Canada, demande ce développement. Jusqu'ici, chacun sait cela, notre province de Québec toujours si française, grâce à Dieu, et si catholique, quoi qu'on en dise en certains quartiers, a tenu l'équilibre, dans la machine gouvernementale : c'est toujours Québec qui passe pour faire, défaire et refaire, à son gré, les divers ministères qui, depuis vingt années, ont administré nos affaires fédérales. Voilà un privilège qu'Ontario n'a pas su nous ravir encore, malgré la représentation plus nombreuse dont elle se targue déjà : c'est que généralement, notre députation forme un groupe compacte qui assure à ses chefs un appui sérieux et constant. Néanmoins, voici venir l'heure où l'émigration étrangère concentre ses forces au cri de "french domination" pour battre en brèche notre primauté qui s'impose. L'émigration des races saxonnes, en particulier, est organisée sur un haut pied, au prix de sacrifices de toute espèce, par des gens qui ont à cœur de compromettre l'avenir de notre race, en prévenant notre expansion dans les diverses parties de la Puissance. Leur plan à ces francophobes—il a bien mal réussi jusqu'à présent, ils devront l'avouer—c'est de nous resserrer dans les limites de la province de Québec et de prendre possession, eux, du reste du pays, si ça leur est possible, puis de nous dire ensuite : agitez-vous à présent, tant que veus voudrez, petit peuple canadien-français, race inférieure, nous vous tenons enfermés dans un cercle anglo-saxon. Merci du peu, messieurs les Anglais, nous ne sommes pas hommes à rester dans un cercle vicieux... Pour faire face à l'envahissement, il nous est impossible de compter sur le contingent d'immigration française : le mouvement, il est bien vrai, s'en accentue d'année en année, toutefois, on ne saurait attendre autant de ces quelques centaines de colons qui nous arrivent de France que des milliers et des milliers d'immigrants saxons qui débordent de toute part parmi nous. Mais il est une ressource que nous possédons et avec laquelle n'ont peut-être pas compté assez ces bons messieurs qui rêvent ainsi de nous circonscrire, c'est la facilité avec laquelle nous nous implantons partout, c'est l'étonnante fécondité, la surabondante vitalité qui distinguent notre race, nous, les descendants des premiers pionniers du monde. Voilà l'unique et tout-puissant moyen qui a toujours jusqu'à cette heure si bien servi notre cause : c'est ainsi que des 60,000 abandonnés de 1760, des quelques voyageurs français et coureurs des bois de l'Ouest, il reste, aujourd'hui, 1,200,000 Canadiens-français dans la province de Québec, 1,000,000 aux Etats-Unis, 125,000 dans Ontario, 200,000 Acadiens dans les provinces maritimes, et 20,000 encore des nôtres au Manitoba et dans l'Ouest. Appuyés sur de pareilles chiffres, pouvons-nous craindre pour la cause française ? Non, oh ! grand non, si Dieu continue de la bénir ! Au contraire, cela nous encourage à croire que nous tiendrons, un jour, là-bas, dans l'Ouest, la balance du pouvoir politique, comme nous sommes accoutumés de la tenir ici, si nous voulons nous en donner la peine, car nous avons les promesses de l'avenir.

***

Et comment cela se réalisera-t-il ; comment pouvons-nous espérer que le Nord-Ouest sera, plus tard, un des boulevards de notre nationalité ? Cela n'a rien que de simple et de tangible : c'est en nous appliquant, dès aujourd'hui, à y diriger notre élément colonisateur, c'est en nous emparant, de la façon que j'ai dite déjà, prise de possession bien pacifique, de ces terres du grand Ouest qui nous appartiennent avant tous les autres. La race canadienne-française ne saurait manquer de se développer là-bas avec toute la vitalité qui la caractérise : les Canadiens et les Canadiennes seront au Manitoba et dans l'Ouest, les mêmes que dans Québec et à l'Acadie, aux Etats-Unis et dans Ontario. A ce compte-là, cela ne prendra pas un fort long temps avant que nous ayions là cinquante ou soixante milles des nôtres, lancés en avant-garde dans la vaste prairie, en attendant que 50 ans soient passés et que nous nous y trouvions un demi-million et plus, servant avantageusement de contrefort aux dix ou douze millions de Canadiens-français qu'on trouvera, alors, dans Ontario, les états de la Nouvelle-Angleterre, la province de Québec et les provinces maritimes. Sur la fin du XXe siècle, si Dieu nous garde ce que nous sommes, Manitoba et l'Ouest compteront pour plus de deux millions, peut-être, parmi les trente ou quarante millions de descendants français qui tiendront, pour lors les destinées du nord-américain.

Il ne paraît y avoir rien d'exagéré à croire, pour ne parler que de Manitoba, que, dans vingt ans tout au plus, cette province enverra à la chambre fédérale, au lieu d'un seul à l'heure qu'il est, cinq ou six députés canadiens-français ; qu'on en comptera quinze ou vingt dans sa chambre locale, au lieu de six ou sept, aujourd'hui ; que son lieutenant-gouverneur, au lieu d'un Anglais ou un Allemand, sera peut-être, comme au temps de l'hon. Cauchon, un Canadien-français, que son premier ministre sera aussi des nôtres, et ainsi du reste, en proportion. Songe-t-on quelle aubaine cela fera pour le prestige de notre race, que ce magnifique pied à terre que nous aurons dans l'Ouest. Fi des charmantes gens qui auraient cru nous circonscrire, c'est nous, bien au contraire, qui les déborderons partout, et, en les évinçant, par la force des choses, avec la tenacité qui nous distingue, il nous sera donné de prévoir le jour où nous aurons pacifiquement reconquis tout ce beau pays dont nos pères jadis, se virent dépossédés, après avoir été les premiers à en prendre possession.

Manitoba, avec sa population, en majorité française—car Dieu le permettra—sera redevenu le point de contact entre les deux grandes sections du domaine colonial dont Louis XIV avait, un jour, rêvé de faire un immense empire américain : la Louisiane et la vallée du Mississipi, la région des grands lacs et la vallée du Saint-Laurent. La grande famille canadienne-française verra les siens dispersés sur toute cette immense étendue et nous rencontrerons de nos frères depuis Halifax jusqu'à Montréal, de Montréal jusqu'à Boston et de Boston jusqu'à Détroit, de Détroit jusqu'à Winnipeg et de Winnipeg jusqu'à Saint-Louis et la Nouvelle-Orléans. N'est-ce pas qu'il est splendide nôtre avenir dans l'Ouest, au point de vue national ; il n'est pas moins brillant au point de vue religieux.

***

Nos destinées comme peuple catholique, en effet, sont intimement liées à nos destinées comme peuple canadien-français. On peut dire sans crainte, tant nous sommes sûrs que, Dieu aidant, les fils de Jean-Baptiste garderont toujours vivace la vieille foi de leurs pères, que là où il y aura un million de Canadiens-français, il y aura un million de catholiques. Partant, quel beau coup d'œil présentera, dans quarante ans l'Ouest canadien et Manitoba surtout où les sectateurs de la fausse doctrine cherchent, de nos jours, à l'implanter, lorsqu'il y vivra un million, et même davantage, de fervents catholiques ! Comme la bénédiction du Ciel, si le Canadien, comme on peut l'espérer, reste digne de ses pères, descendra, abondante, sur ces fertiles prairies ! Dans toute la région où nous avons vu, tout à l'heure, échelonnés, les pionniers de la race française, notre sainte mère, l'Eglise catholique, trouvera autant de fidèles, dévoués à sa noble cause. Forte de cette universalité, son influence douce et sainte s'étendra sur tout le continent américain ; Manitoba, tout spécialement, sera devenu, avec Québec, le châteaufort de la foi romaine, car son église naissante est déjà pleine de vigueur, comme nous le révèle le concile provincial qui vient de s'y tenir. Ce petit champ promet au père de famille les plus riches moissons : nous aimons à croire que Dieu le bénira.

C'est alors qu'en voyant, sur la terre d'Amérique, la bonne cause en si bon chemin, grâce aux efforts d'un petit peuple français, qu'on aura, à la fin, appris à ne plus mépriser, on répètera, jusque sur les plus lointains rivages, ce mot dont notre amour-propre national est toujours fier : *Gesta Dei per Francos*—Dieu vient d'agir par ses Francs !

Pat-Riott.

29 juillet 1889.

Le Manitoba.

Jeudi, 15 Aout 1889.

LE COMMENCEMENT DE LA FIN.

Il ne reste guère de doute sur la détermination du gouvernement Greenway-Martin, de demander à la chambre l'abolition de la langue française et de notre système d'écoles séparées. On annonce même que l'hon. M. Prendergast a donné sa démission, après les explications qu'il aurait reçues de ses collègues à ce sujet.

La situation est très grave et des plus pénibles. Espérons, cependant, que le dernier mot n'est pas dit, et, qu'après réflexion, les hommes modérés n'appuieront pas des mesures aussi radicales et aussi injustes à notre égard.

UNE LETTRE DE S. G. MGR TACHE.

Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface publie, dans le *Free Press* de Winnipeg, une admirable défense de notre système scolaire. Cette défense est appuyée surtout par un rapport d'une commission nommée par le gouvernement anglais pour faire une étude générale sur les écoles telles qu'elles existent en Angleterre et dans le pays de Galles.

Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochaine feuille.

LE GOUVERNEUR-GENERAL ET LES DELEGUES DITS DE L'ASSOCIATION DES DROITS EGAUX

Dans notre feuille de la semaine dernière, nous donnions la réponse de Son Excellence Lord Stanley de Preston aux délégués qui se sont rendus à Québec pour demander le désaveu de l'acte des Jésuites. Cette réponse peut se résumer comme suit :

1o La passation de l'acte était nécessaire.

2o Il était nécessaire de s'adresser au Pape pour le règlement.

3o Le Pape n'intervient en aucune façon dans la législation.

4o L'introduction du nom du Pape n'amoindrit pas l'autorité de Sa Majesté.

5o L'acte est *intrà vires*.

6o Il y avait matière à compensation.

7o L'acte actuel ne crée pas un précédent pour d'autres demandes des Jésuites.

8o Les Jésuites sont de loyaux citoyens.

9o La condition civile des Jésuites n'est pas mise en question par cet acte.

10o La décision de la Chambre représente les vues du pays.

On aurait pu croire qu'après une réponse aussi sage et aussi catégorique, ces pauvres dévoyés se seraient abstenus de continuer leur agitation insensée ; mais ils veulent être plus loyaux que le représentant même de Sa Majesté, diriger l'opinion publique à leur manière et donner à leur gouverneur une leçon de diplomatie.

Au sortir de leur entrevue, ils se réunirent à l'hôtel Saint-Louis, et, après s'être consolés mutuellement, ils adoptèrent les résolutions suivantes :

"Que les membres de la députation d'Ontario et de Québec, assemblés après l'entrevue avec Son Excellence, expriment leur sincère regret de voir que Lord Stanley, tout en demandant aux délégués d'éviter tout ce qui pouvait soulever un débat en présentant les pétitions, ait fait sa réponse sur l'avis de ses ministres en exposant les arguments déjà donnés par le ministre de la Justice et qui déjà avaient été suffisamment réfutés ;

"Que la députation a appris avec étonnement et regret que Son Excellence a été avisée de leur déclarer que l'affaire ne serait pas soumise par le gouvernement à la cour suprême, empêchant par là les adversaires de la loi d'obtenir l'opinion de cette cour sur la validité de l'acte.

"En vue des demandes déjà faites, la députation recommande de continuer l'agitation dans toute la Puissance du Canada, afin de faire triompher les principes de l'association des *Droits Egaux* et d'autres organisations semblables dans les autres provinces, dans le but de former une association de la Puissance et d'obtenir en parlement une députation selon leur vue et leurs aspirations."

Et se sont ces gens, scandalisés de la prétendue intervention du Pape dans la loi dont on se plaint, comme étant une insulte à Sa Majesté la reine Victoria, qui viennent aujourd'hui insulter le représentant de leur Souveraine, parceque ce dernier n'approuve pas leur conduite ridicule et malhonnête !

Leur loyauté est à la hauteur de leur fanatisme.

Quelle leçon pour nos ennemis d'ici, qui veulent, en dépit de la constitution, nous priver de droits acquis. Fasse le ciel que leurs efforts rencontrent les mêmes obstacles !

Nouvelles Politiques.

—L'acte de lord Stanley a produit un excellent effet dans tout le pays. Tous les véritables amis de la paix et de la justice sont heureux que cette voix autorisée se soit elevée à propos pour flétrir la conduite d'agitateurs politico-religieux dont les intrigues constituaient un véritable danger public.

—Les changements dans la transmission des lettres chargées ont pris effet ces jours-ci dans tout le Dominion. D'après le nouveau système il y aura responsabilité personnelle à partir du moment où la lettre est deposée jusqu'à ce qu'elle soit remise à son adresse. Les commis de la malle doivent donner un reçu pour chaque lettre ou paquet chargé.

—Des circulaires confidentielles ont été adressées de Toronto contenant le programme d'un parti nouveau qui s'appellera le "parti de la réforme éducationnelle." Ce parti se propose de mettre toutes les institutions sous le contrôle de l'Etat et d'exiger que dans toutes les écoles subventionnées par l'Etat, l'instruction soit donnée en anglais.

Le nouveau parti pourrait trouver des adeptes même dans le gouvernement de Manitoba.

—Comme il est question de relations commerciales entre le Canada et les colonies australiennes, il n'est pas sans intérêt de donner quelques renseignements sur ces pays. Ainsi, la population des sept colonies est de 3 672,500 âmes. Ils déposent dans les banques une moyenne de $140 par tête, tandis que la population du Canada qui est de 5 millions, ne dépose que $40 par tête, soit moins d'un tiers de la population de l'Australie. Le capital engagé dans les banques australiennes est de $83,000,000, et au Canada il est de $60,000,000. Cela indique qu'il se fait beaucoup d'affaires dans ces colonies.

—On prétend que la création du nouveau ministère du commerce à Ottawa entraînera la réunion du département de la douane avec celui du revenu de l'intérieur. Quant au mode de fonctionnement du nouveau ministère, il n'y a rien de définitif à cet égard. Le *Moniteur du Commerce* est d'opinion qu'un pareil ministère ne pourrait guère fonctionner ni même exister avec profit pour le pays si on ne lui adjoignait un bureau spécial de statistiques, comme il en existe un à Washington.

—Le *Waterloo Advertiser* assure que M. Colby, député de Stanstead, entrera dans le cabinet de Sir John, cet automne, à son retour d'Europe.

—Le *Herald* d'Halifax n'est pas très encourageant pour les agitateurs qui sont allés tenir une "indignation meeting" dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse Il leur dit de rester chez eux, parce que les protestants et les catholiques de là-bas vivent trop en bonne intelligence pour prêter l'oreille aux clameurs de gens qui ne veulent rien moins que le renversement de la Confédération.

—*Væ victis!* telle semble être la maxime du parti républicain aux Etats-Unis depuis son ascension au pouvoir. C'est un remaniement complet de toutes les branches du service civil où les démocrates sont congédiés pour faire place aux vainqueurs d'aujourd'hui. Déjà, depuis l'élection du président Harrison, treize mille maîtres de poste de quatrième classe ont reçu leur feuille de route. Et c'est comme cela sur toute la ligne.

—Il y avait 980,000 noms d'électeurs sur les listes fédérales de 1886 ; sur celle de 1889, il y en aura probablement plus d'un million.

—Les libéraux de Toronto ont l'intention de tenir, l'automne prochain, une grande assemblée à laquelle l'honorable M. Mercier sera invité à porter la parole sur les questions qui intéressent le pays.

—Le *Globe*, de Toronto, annonce que les autorités impériales agissant d'après les conseils du gouvernement du Canada, sont sur le point d'entamer de nouvelles négociations avec les Etats-Unis au sujet de relations commerciales plus étroites entre la république et notre pays.

—Voici ce que les divers gouvernements paient à leurs chefs : le Canada, $50,000 par année ; les Etats-Unis, $50,000 ; la Perse, $30,000,000 ; la Russie, $10,000,000 ; Siam, $10 000,000 ; Espagne, $3,000,000 ; Italie, $3,000,000 ; Morocco, $2,500,000 ; Japon, $2,300,000 ; Egypte, $1,575,000 ; Allemagne, $1,000,000 ; Portugal, Angleterre, $3 000,000 ; Suède et Brésil, $600,000 chacun ; France, $200,000 ; Haïti, $240,000 ; Suisse, $3,000.

—Les candidats dans le comté de Richelieu, en remplacement de feu le Capt. Labelle, seront, dit-on, M. Massue, ancien député conservateur de ce comté et M. Lomer Gouin, libéral, gendre de l'hon. M. Mercier.

—L'hon. M. Dewdney, ministre de l'Intérieur, passera à Winnipeg demain, pour se rendre à Régina. Il est à espérer qu'à son retour, l'hon. ministre n'oublira pas sa promesse de visiter certaines parties du comté de Provencher.

LETTRE DE M. L'ABBE GEORGE DUGAS.

(Pour *Le Manitoba.*)

Sainte-Anne des Plaines,
3 août 1889.

Monsieur le Directeur,

Chaque pays a ses misères et ses épreuves A Manitoba vous avez eu à souffrir pendant quelque temps du manque de pluie, et par ici, voici que la récolte menace de périr dans l'eau. Depuis quinze jours, nous vivons dans la region des tempêtes. De gros nuages couvent sur la vallée du Saint-Laurent ; nous sommes enveloppés dans une atmosphère tellement humide que nous sommes à la veille de moisir debout. Les boiseries des maisons et des meubles suintent l'eau comme les pierres à l'ombre pendant les chaleurs de l'été. Ce matin, au presbytère, nous avons chauffé un moment la fournaise pour rassainir un peu nos chambres

Avec tout cela, le tonnerre gronde de tous côtés, et l'air est saturé d'électricité. Vous savez qu'à Chicago soixante personnes ont été tuées par la foudre dimanche dernier.

Si cette température ne change pas d'ici à quelques jours, les grains vont en souffrir beaucoup. Ce serait dommage, car les récoltes ont eu, jusqu'à présent, la plus belle apparence.

Les nouvelles qui nous arrivent des Etats-Unis ne parlent que de tempêtes et de cyclones.

Tout ceci prouve aux colons de Manitoba que leur sort n'est pas le pire et qu'ils n'ont pas raison de s'inquiéter outre mesure parce qu'ils ont eu à souffrir de la séche resse. Après tout, s'il faut souffrir, il vaut mieux souffrir sur la terre sèche que dans la boue et dans l'eau, c'est plus propre.

Il ne faut pas non plus craindre d'encourager l'émigration au Manitoba, parce qu'il arrivera par ci par là un revers, un contre-temps. Les fléaux qui éprouvent certaines contrées ou certains pays, sont envoyés par Dieu qui nous trouve n'importe où. Les sécheresses et les inondations, les orages et les cyclones, les sauterelles et la rouille sont les trésors de la colère de Dieu ; il s'en sert pour punir ou pour éprouver les hommes, tout comme il se sert des maladies, du choléra, des fièvres et de toutes les pestes qui affligent le monde de temps à autre.

Quand un pays possède comme Manitoba un sol d'une fertilité incomparable, un climat des plus salubres, des saisons qui, en règle générale, permettent aux moissons d'arriver à une pleine maturité, tout aussi bien et même mieux que dans beaucoup d'endroits de la province de Québec, je ne vois pas pourquoi on craindrait d'y pousser l'émigration.

Je dis ceci parceque dans le cours du mois de juillet, on a semblé craindre un moment de parler de Manitoba, parce qu'on y souffrait de la sècheresse. On dit qu'en Allemagne toutes les récoltes périssent par une cause semblable.

Pour ma part, je suis plus déterminé que jamais à conseiller à ceux qui ont des raisons d'émigrer à prendre la route de Manitoba, de préférence à toute autre. Je me propose d'écrire une courte brochure sur les avantages que peut offrir ce pays. Je n'ai rien de nouveau à dire : M. Bernier a très-bien dit tout ce qu'on peut désirer savoir sur Manitoba ; mais plusieurs voudraient avoir une brochure plus courte, ne renfermant que le stricte nécessaire pour se renseigner. D'un autre côté, nos habitants de la campagne sont un peu comme le rat de la fable, ils sont méfiants, ils craignent que ceux qui leur font l'éloge de Manitoba n'y soient poussés par quelqu'intérêt personnel.

Aujourd'hui, personne ne m'accusera de vouloir attirer de l'eau à mon moulin. Je suis fixé dans la province de Québec pour le reste de mes jours. Si donc, je fais l'éloge de Manitoba, c'est tout simplement parce que je crois rendre service à mes concitoyens qui, pour une raison ou une autre, veulent émigrer.

Je continuerai à dire ce que j'ai toujours dit : Etes-vous bien chez vous ? restez-y. Ce serait un très mauvais calcul que de se déranger quand on est bien ; mais avez-vous un motif raisonnable, et de plus, êtes-vous en état d'aller au Manitoba ? Je vous dis : allez y, vous y serez incomparablement mieux que dans les montagnes.

Les familles que j'ai dirigées à Manitoba cette année sont satisfaites de leur sort et ne regrettent pas du tout leur démarche.

Moi-même, quoique revenu dans la province de Québec, je conserve et conserverai toujours des vingt-deux années que j'ai passées au Manitoba le plus précieux souvenir. Je suis resté sincèrement attaché à ce pays et aux amis que j'y ai quittés. Si jamais j'ai le plaisir de faire le voyage de Saint-Boniface ce sera un bonheur pour moi de les revoir tous.

Je demeure votre très humble serviteur,

G. Dugas, Ptre.

UNE LETTRE DE M. AMBROISE D. LEPINE

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs et particulièrement aux nombreux amis de notre concitoyen, M. Ambroise Didyme Lépine, en publiant les extraits suivants d'une lettre qu'il nous adresse de Paris, France :

....

Je voudrais vous parler un peu de Paris ; mais comment, dans une simple lettre, vous donner même la plus faible idée de ce qu'un étranger peut voir dans cette grande ville. La nouvelle du jour est sans contredit la fameuse tour Eiffel. Je suis monté au sommet et je vous avoue franchement que je ne puis concevoir comment un homme a pu avoir l'idée d'une pareille construction, et surtout de l'avoir mis à exécution. Impossible même de vous décrire cette merveille. Ce qui surpasse surtout : c'est que l'on ait pu trouver des ouvriers pour se risquer aux dangers d'une pareille construction. La tour a environ 1,000 pieds de hauteur.

J'ai visité quatre fois la grande exposition et je considère que je n'ai encore rien vu, tellement c'est grand. Il faudrait au moins un mois pour tout voir ; cependant, je ne crois pas que ce laps de temps suffirait pour tout apprécier. Vous avez d'ailleurs les rapports des journaux pour vous renseigner, en sorte que je vais me dispenser d'en dire davantage aujourd'hui.

Je voudrais vous parler aussi des monuments, des belles rues, des boulevards et des places publiques de Paris ; mais ici encore, il me faudrait écrire un livre et je ne suis pas un écrivain. Ce grand Paris est un veritable paradis terrestre. A le voir on semble croire que toutes ces beautés ne sont pas sorties de la main des hommes, tant c'est extraordinaire. Mais ce qui m'a plu davantage, ça été la gentillesse des français à notre égard. Il nous semble que nous sommes chez nous, tant on se montre affable pour nous, en cherchant constamment à nous être agreable.

La presse française nous a beaucoup honorés en donnant un banquet aux français de Manitoba, auquel nous n'avons malheureusement pas pu tous assister. J'ai néanmoins pu être présent un instant, mais un engagement m'a forcé de laisser la salle avant la fin, me privant du plaisir et du devoir de remercier nos hôtes.

Veuillez, s'il vous plait, me permettre, par l'entremise de votre journal, de dire à vos aimables confrères de la presse de Paris, combien j'ai été heureux d'accepter leur invitation, au nom de mes compatriotes de Manitoba et de les remercier cordialement de cet honneur.

Je vous disais tout à l'heure, que notre réception ici a été très agréable, je puis ajouter que le directeur de notre expédition l'est également à notre égard. Nous jouissons d'une grande liberté, n'ayant tout au plus qu'une demi heure par jour de devoir, Nous sommes libres de parcourir et de visiter Paris le reste du temps. La nourriture est excellente, et logés sous nos tentes nous n'avons pas à nous plaindre.

Je l'ai dit : la France est très belle ; mais je préfère néanmoins Manitoba. Je m'ennuie et souhaite de revoir nos prairies le plus tôt possible, pas avant le mois de novembre cependant.

Michel Dumas nous a laissé pour cause de maladie ; il sera arrivé lorsque vous aurez cette lettre.

Au revoir, cher Monsieur, et veuillez dire à mes amis, qu'après ma famille, ils ont la meilleure part de mes pensées.

Votre tout dévoué,

A. D. Lépine,
Camp de Buffalo Bill, Neuilly,
Paris, France.

LA DECOUVERTE DE M. BROWN-SEQUARD.

Il paraîtrait qu'on a découvert le moyen de ne plus vieillir. Un médecin du nom de Brown-Sequard a découvert un liquide avec lequel un autre médecin, le Dr Variot, vient de faire des experiences qui ont donné un résultat merveilleux. Le procédé consiste à injecter sous la peau des patients un liquide obtenu en triturant et broyant des tissus vivants de lapin dans de l'eau distillée.

Les dépêches de Washington nous fournissent les renseignements complémentaires suivants sur les expériences que fait actuellement un médecin américain, le Dr Hammond, avec le soi-disant élixir de longue vie.

Le Dr Hammond avoue que lorsque les journaux ont annoncé pour la première fois la découverte de M. Brown-Séquard, il n'a pas pu s'empêcher de concevoir des doutes sur l'efficacité du remède contre la vieillesse, malgré le renom du savant français. Mais lorsqu'il en a connu la composition exacte et qu'il a constaté que la découverte était réellement basée sur des données scientifiques, le Dr Hammond n'a plus hésité à expérimenter l'élixir de longue vie sur un de ses clients. Au lieu de se servir d'un cochon d'Inde pour préparer l'élixir, comme M. Brown-Séquard, il s'est servi d'un agneau.

Il y a une semaine environ que le Dr Hammond a commencé ses expériences. Le vieillard qu'il traite était excessivement affaibli. Il lui administre tous les deux jours une injection hypodermique de l'élixir de longue vie. Or, le Dr Hammond affirme que, dès le troisième jour après la première injection, son client s'est senti rajeunir ; il a repris des forces. L'efficacité du traitement s'est manifestée si promptement et d'une façon si indiscutable, que le Dr Hammond lui-même en est émerveillé. Il Il ne s'attendait pas à un résultat aussi prompt et aussi frappant. Toutefois, avant de se prononcer d'une façon définitive, il veut attendre la fin du traitement.

Cependant, en présence des résultats qu'il a déjà obtenus, le docteur Hammond se dispose à faire suivre immédiatement le même traitement à deux autres de ses clients. Ceux-ci d'ailleurs, afin de rendre les expériences plus décisives ne seront informés qu'ulterieurement de la nature du traitement qui leur aura été appliqué.

Mais de toutes les expériences qui ont été faites jusqu'à présent aux Etats-Unis avec l'élexir de M. Brown-Séquard, la plus amusante, sans contredit, est celle à laquelle vient de se livrer un médecin d'Indianapolis, le docteur Purman. Le médecin a choisi pour sujet un vétéran de la guerre de sécession nommé Noah Clark, âgé de cinquante ans seulement ; mais perclus de rhumatismes, la vue très affaiblie et souffrant, en un mot, d'une débilité générale. Le docteur Purman, après avoir préparé lui-même l'élixir, avec un agneau qu'il avait choisi et fait abattre à cet effet, a tellement vanté à son client la découverte de M. Brown-Séquard que Noah a montré le plus grand empressement à se faire appliquer le nouveau traitement, et s'est laissé administrer, de la meilleure grâce du monde, une injection sous-cutanée de l'élexir à la jambe.

Mais ce qu'il y a de plus joli, c'est que le brave Noah était tellement convaincu que, moins de quatre heures après l'opération, il faisait irruption chez le docteur Purman en c'écriant : "Voyez comme je suis déjà rajeuni ! Jamais depuis la guerre je n'y avais vu aussi clair que maintenant. Qui donc prétendait que j'avais des rhumatismes ? Ah ! docteur, je me sens tout ragaillardi. Tenez, hier encore, il m'aurait fallu au moins une heure pour me trainer jusqu'ici. Eh bien, je suis venu en vingt-cinq minutes et j'ai grimpé vos deux étages sans souffler."

Les dépêches d'Indianapolis ne disent pas que le docteur Purman soit déjà aussi enthousiaste que son client : mais il est décidé à continuer ses expériences.

TEMPETES

—Le commencement du mois d'août a été marqué par des tempêtes de foudre, de grêle et de vent dans la province de Québec. Il y a même eu de la gelée en certains endroits : à Mégantic, entre autres.

—On écrit de Roxton Falls, que la tempête de mardi a fait beaucoup de dommages. Le blé-d'inde, le tabac et le sarrasin sont à peu près ruinés par le vent, la pluie et la grêle. Après l'orage, on a compté dans le village cinq ou six arbres déracinés, arrachés, et plusieurs clôtures renversées. Les plus beaux jardins sont à peu près ruinés. Une vraie tempête du Nord-Ouest, ajoute le journal qui nous donne ces détails. Mais le confrère se trompe : nous n'avons rien de pareil dans nos prairies.

—Samedi, vers une heure et demie, les habitants de la paroisse de l'Ancienne Lorette, et ceux de la vallée de la rivière Saint-Charles, entre Québec et Charlesbourg, ont été mis en émoi par un terrible coup de vent se dirigeant de l'ouest à l'est avec une rapidité vertigineuse. L'ouragan survenu tout à coup a duré vingt minutes environ, et était accompagné de grêle et de pluie. Il ne s'est fait sentir qu'à l'Ancienne Lorette, et le long de la rivière Saint-Charles.

A Québec, on n'a entendu qu'un faible roulement de tonnerre, et à Charlebourg fort peu de chose.

La tempête, causée, on le sait, par la position géologique de cette partie du pays, avait une force terrible. Chez M. Jos. Gauvin un orme de 69 pieds de hauteur, et de 7 pieds et 9 pouces de circonférence, a été arraché complètement, faisant une ouverture de 38 pieds de circonférence et de 6 pieds de profondeur dans le sol.

Plusieurs autres arbres ont été renversés en différents endroits. Chez M. Boivin, de la Petite-Rivière, une grange a été culbutée et totalement brisée par l'ouragan.

Une autre bâtisse située près de l'église de l'Ancienne Lorette a aussi été culbutée violemment, comme si une secousse de tremblement de terre s'était produite.

Les gens étaient dans la consternation ; chacun se réfugiait dans les maisons. L'ouragan a, dit-on, causé des dégâts aux moissons, et plusieurs avaries à différentes maisons.

—On écrit de la Pointe au Père : Durant un violent orage électrique qui est venu fondre sur cette région-ci hier, une jeune femme nommée Lévêque, demeurant à la seconde concession de Rimouski, a été tuée par la foudre.

—*Le Franco Canadien*, de Saint-Jean, P.Q., nous dit que les pluies fréquentes dont le ciel les a gratifié depuis près d'un mois ont nui grandement à la récolte du foin. Dans maints endroits, elle est presqu'entièrement perdue. Dimanche dernier, des prières publiques ont été faites à l'église catholique de cette ville, pour obtenir de la Divine Providence la cessation du mauvais temps.

—Un violent cyclone, accompagné de grêle, est passé sur le village de Saint-Frédéric, dans la direction sud-ouest au nord. Les récoltes ont été détruites sur une largeur de plus d'un mille et plusieurs maisons fortement ébranlées. Les dommages sont très considérables.

—Une effroyable tempête de grêle s'est abattue sur une partie considérable de l'Avenir, samedi dernier, vers 10 heures du matin.

La région sur laquelle cet orage a passé, a été complètement dévastée et les récoltes détruites. D'immenses champs de blé et d'avoine et autres grains, tous de la plus belle apparence, ont été anéantis ; on n'en retirera absolument rien ; le mieux sera de labourer les champs tout de suite.

Les morceaux de grêle étaient d'une grosseur surprenante, quelques-uns pesaient près d'une demi livre ; ils étaient poussés par un vent d'ouest qui arrachait les arbres les plus forts et l'on peut imaginer les dégâts causés.

Quelques bâtisses ont eu leur toît enlevé et toutes ont perdu un nombre considérable de vitres : à une des maisons ainsi ravagées, il manque cinquante-sept vitres.

Des animaux ont été en même temps tués par le tonnerre et par les arbres que la tempête déracinait ou cassait.

Plusieurs cultivateurs se trouvent à demi sinon totalement ruinés.

—Pendant l'orage de samedi dernier à Montmagny, la foudre est tombée sur une maison au Cap Saint-Ignace. Une jeune fille du nom de Dubé qui s'y trouvait a été tuée instantanément ainsi qu'un chien et un chat. Plusieurs arbres ont été brisés dans différentes parties de la paroisses.

—Pendant le même orage, la foudre est tombée sur l'église catholique du village d'Upton et y a causé des dommages assez considérables. Plusieurs bancs ont été plus ou moins endommagés par le fluide électrique.

—Le même jour, un violent ouragan a fait beaucoup de dommages dans la paroisse de Saint-Luc, comté de Champlain. L'orage a éclaté vers trois heures de l'après-midi. La pluie et la grêle poussées par un vent de rage ont balayé un espace considérable. Les grains ont été rasés jusqu'au sol et plusieurs bâtiments de ferme ont été renversés.

Parmi ceux qui ont été le plus éprouvés, on mentionne M. P. Massicotte qui a eu deux granges détruites ainsi qu'une grande partie de sa récolte ; M. P. Pellerin a perdu une grange et un hangar ; E. Toutant, sa grange et d'autres dépendances. Partout ailleurs la grêle qui était d'une grosseur extraordinaire a fait de grands ravages et brisé un grand nombre de fenêtres.

C'est le plus violent orage qu'on n'a pas eu depuis longtemps.

La contrée a été complètement dévastée et les récoltes détruites.

Le spectacle de ces champs dont les cultivateurs étaient si fiers et qui promettaient une ample rémunération aux sueurs versées en les cultivant, le spectacle de ces champs ainsi dévastés a quelque chose de navrant qui arrache des larmes.

Plusieurs cultivateurs se trouvent ruinés.

—Les pluies des huit derniers jours ont causé d'énormes dommages à la récolte du foin dans nos environs. Dans le seul comté de Nicolet on évalue les pertes à au-delà de $25,000.

—Nous prenons tous ces détails dans les journaux de la province de Québec et ceux de nos lecteurs qui viennent de là, n'ont certainement pas à regretter d'être venu s'établir dans notre beau pays.

Nouvelles Religieuses.

—Une proposition a été présentée à la municipalité de Séville, en Espagne, demandant d'adresser au Pape une dépêche le priant, dans le cas où les événements le forceraient de quitter Rome, de fixer sa résidence à Séville. Une autre dépêche serait envoyée à la régente, si le Pape acceptait cette offre, pour demander que le patrimoine royal cède au Pape l'Alcazar royal de Séville.

—Au nombre des questions que discuteront le prince de Bismarck et le comte Kalnoky, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, pendant le séjour de l'empereur François-Joseph en Allemagne, se trouve celle qui concerne la papauté. On croit que Mgr Galimberti a fait promettre à l'empereur d'Autriche de rompre l'alliance avec l'Italie si celle ci s'aventurait à occuper le Vatican dans le cas où le Pape quitterait Rome. M. Crispi, se formalisant de l'hostilité de la diplomatie autrichienne contre la politique de l'Italie à l'égard du Vatican, viendra conférer encore avec le prince de Bismarck aussitôt après le départ de l'empereur d'Autriche.

—Zurich, la ville protestante, la cité de Zwingli, vient d'avoir son congrès catholique ; cet événement est regardé à juste titre comme le plus considérable dans l'histoire de la Suisse et du XIXe siècle. Là où le Kulturkampf a sévi avec le plus de rage, la vitalité catholique s'affirme avec un éclat incomparable. C'est dimanche le 14 juillet que s'est ouvert le congrès sous la présidence de Mgr Mermillod ; plus de quarante sociétés y étaient représentées.

—M. de Schloezer, ambassadeur de Prusse au Vatican, est arrivé à Berlin avec des dépêches du Pape demandant au gouvernement de remplir ses engagements et de rendre aux catholiques de Prusse les droits qu'ils avaient avant l'adoption des lois Falk.

—Le diocèse de Kingston, Canada, vient d'être créé en nouvelle province, et a été détaché de la juridiction de l'archevêché de Toronto. La province sera divisée en trois diocèses. Les évêques des nouveaux diocèses et celui de Peterborough seront suffragants de l'archevêque de Kingston. Le décret qui promulgue ces changements dit qu'ils sont dus au progrès du catholicisme à Kingston. On dit que le siège du troisième diocèse sera Cornwall. On dit que le Rév. M. Gauthier, de Brockville, sera choisi comme évêque pour le nouveau diocèse.

—M. l'abbé Emard vient d'être promu à la charge de chancellier de l'archevêché de Montréal. On s'y attendait et tout le monde s'accorde à reconnaître l'excellence de ce choix.

—Nous apprenons, d'excellente source, que le Rév. Père Nolin, S.J., a offert sa démission comme zélateur général de la société de colonisation de Montréal. On a parlé du Rév. Père Lacasse, O.M.I., comme devant lui succéder.

—L'*Osservatore romano*, feuille officielle du Saint-Siège, confirme la nouvelle donnée par le *Dirrito*, d'une sorte de blocus établi autour du Vatican par la police italienne. La feuille pontificale dit que les agents de la sûreté jouent autour du Vatican le rôle des soldats romains qui gardaient le tombeau du Christ.

—Dernièrement, les journaux se sont occupés d'une manière sérieuse de la question de savoir de quelle nationalité serait le prochain Pape. Le chef de l'Eglise sera-t-il Américain, Irlandais, Français ou Italien ? l'opinion générale est qu'il sera Italien, comme la plupart de ses prédécesseurs. A ce propos, donnons les renseignements suivants : Sur 363 Papes qui ont règné, 49 étaient d origine étrangère ; 224 Italiens, comprenant 111 Romains. Parmi les étrangers il y eût 15 Français, 8 Grecs, 6 Allemands, 6 Syriens, 3 Espagnols, 3 Africains, 2 Dalmates, 1 Anglais, 1 Epirote, 1 Antiochien, 1 Portugais, 1 Thracien, et 1 Flamand. Ce dernier qui règna sous le nom d'Adrien VI est le dernier étranger (1522). Ainsi il y a plus de trois siècles et demi depuis qu'un Pape non-Italien s'est assis sur le trône de Saint-Pierre. Des 61 cardinaux actuellement vivants, 32 seulement sont Italiens ; les autres 29 sont étangers, savoir : 8 Français, 4 Espagnols, 3 Anglais, 3 Allemands, 3 Portugais, 2 Hongrois, 2 Autrichiens, 1 Croate, 1 Irlandais, 1 Polonais, 1 Canadien et 1 Américain.

PERSONNEL.

M Hilaire Béliveau, de la Pointe-aux-Trembles de Montréal, est en visite chez ses gendres MM. Octave et Edmond Prince, de Lorette.

M. M. A Kéroack, de cette ville, s'est mis en route ce matin pour un voyage en Europe.

Melle Bélanger, de Port-Arthur, est en promenade chez sa sœur Madame David Senez.

Nous lisons dans le *Courrier du Canada* du 9 courant :

Mardi matin (le 6), à Saint-Pierre Rivière du Sud, M. l'abbé Bacon, curé de l'Islet, donnait la bénédiction nuptiale à l'une de ses nièces, Mademoiselle Clara Talbot, qui épousait Monsieur Ferdinand Cloutier, marchand domicilié à Winnipeg, fils de sieur Gabriel Cloutier, de Saint-Pierre.

Des informations particulières nous disent que le déjeuner des noces a été pris chez le père du marié et qu'au nombre des convives étaient M. l'abbé Delagrave, curé de la paroisse de Saint-Pierre, M. l'abbé O. Beaubien et M. l'abbé Bacon, curé de l'Islet, et nombre de parents et amis.

Partis de Saint-Pierre le même jour pour leur voyage de noces, les nouveaux époux se sont arrêtés à Montréal, Toronto, Chicago, Saint-Paul, et sont arrivés mardi dernier à Winnipeg.

Ils ont nos meilleurs souhaits de bonheur.

L'ASSOCIATION MEDICALE.

Les membres de l'Association Médicale du Canada sont arrivés à Winnipeg vendredi et en sont repartis samedi pour Banff, T. du N-O.

Dans la soirée de vendredi, il y avait grand banquet au *Queen's*, et le lendemain, avant le départ, on allait visiter le pénitencier.

Nous avons eu le plaisir de saluer parmi ces médecins, le docteur Lachapelle et Mount, de Montréal.

Choses et Autres.

—On a commencé à s'occuper, à New-York, de l'exposition universelle de 1892. A Chicago, on veut supplanter New-York, et un comité a été formé en vue d'une exposition internationale en 1892. On se propose aussi d'organiser une exposition universelle à Mexico, en 1892, pour commémorer le 400e anniversaire de la découverte de l'Amérique.

—Le *Temps*, de Paris, dit qu'officiellement l'exposition a coûté 43 millions de francs. Mais pour avoir le total exact, il faudrait ajouter à ces 43 millions les sommes dépensées par les ministères, par les nations étrangères et par les particuliers. Le relevé en est difficile à faire, le service des travaux estime qu'il doit s'élever à 150 millions au moins, soit $30,000,000 de notre monnaie.

—C'est aujourd'hui même que les Acadiens célèbrent leur fête nationale. Cette année, la fête promet d'être chômée avec un éclat extraordinaire, particulièrement dans les comtés de Kent et Gloucester, Nouveau-Brunswick. A Gloucester, la réunion a lieu à la Grande-Anse, et à Kent, Saint-Louis.

—Un inventeur français, M. Courtonne, a déposé un pli caché é contenant la description d'un *téléphote*, appareil permettant de voir à distance, comme le téléphone permet d'entendre à distance. Edison a fait annoncer une semblable découverte qu'il tient encore secrète, et l'inventeur américain a déclaré qu'il lui faudrait encore deux ans pour aboutir. L'inventeur français fera connaître ses résultats et fera des expériences publiques avant la fin de l'année 1889. Les vibrations lumineuses seront transmises par un fil à travers tous les obstacles, pouvant s'étendre indéfiniment à des distances de centaines et de milliers de milles.

—M. Philippe Hébert, le sculpteur de Montréal, a remporté une médaille d'honneur à l'Exposition de Paris pour un groupe d'Abénakis. Les critiques français considèrent M. Hébert comme un artiste d'un talent incontestable.

—Un statisticien a fait le dénombrement des sourds-muets du monde entier. Il en a trouvé un million. C'est la Suisse qui, toute proportion gardée, en compte le plus

—On mande de Chine que la *Gazette de Pékin* est à la veille de célébrer le millième anniversaire de sa fondation et qu'elle doit, à cette occasion, publier son histoire depuis dix siècles.

—On a prétendu que la toile, l'*Angelus*, de Millet, qui a été adjugée à $110,000 est le plus haut prix de vente qu'ait jamais obtenu un tableau moderne aux enchères publiques. C'est une erreur. La fameuse toile de Murillo, l'*Immaculée Conception*, qui est actuellement au Louvre, fut payée par le gouvernement français $117,500, lorsqu'elle fut offerte à l'enchère dans la collection des tableaux du maréchal Soult.

—Le Dr Germain a été élu par acclamation conseiller du quartier Saint-Jean-Baptiste, pour la ville de Montréal. M. Lee, son adversaire, avait refusé de continuer la lutte, dans la crainte de perdre.

—Samedi dernier, à Montréal, l'aéronaute français Salagnard est monté en ballon, à une hauteur de 7,000 pieds. Après avoir traversé le Saint-Laurent, le ballon est allé descendre dans la région de la montagne de Rougemont, à trente milles de la ville. Le voyage s'est fait en une demi-heure.

—Les longues difficultés qui ont existé entre la succursale de l'Université Laval, de Montréal et l'école de médecine Victoria, viennent d'avoir un terme. La solution est due à la réunion de l'école de médecine qui accepte la nouvelle constitution, donnée par le Saint-Père à la succursale. Le *Star* donne le mérite de cet heureux événement à l'habileté du Rév. M. Colin, supérieur de Saint-Sulpice, et à la popularité du nouveau vice-recteur, le Rév. M. Proulx. La nouvelle faculté sera très-puissante, puisqu'elle aura des professeurs distingués comme les Drs Rottot, Hingston, d'Orsennens, Lachapelle, Brosseau, Brodeur, Desjardins Brunelle, etc.

—Les nouvelles reçues de Shanghaï disent que le vice-roi de Fu-Kieu et Che-Kiang a lancé une proclamation pour défendre de noyer les enfants du sexe féminin, car cette pratique prenait trop d'extension. A l'avenir, on appliquera la loi, c'est-à-dire qu'ils recevront cinquante coups de bambou et seront bannis.

—Si le saumon est rare au Nouveau Brunswick, il abonde dans la Colombie Anglaise. On le pêche par 10,000, et les metteurs en canistres en ont leur raide à suffire.

—C'est le shah de Perse qui possède dans son château de Téhéran le plus beau globe terrestre qu'il y ait au monde. Ce globe a trente centimères de diamètre. Les diverses parties, terres et mers, y sont figurées par des pierres précieuses de différentes couleurs. L'Angleterre est en rubis, l'Inde en diamants, l'Océan en émeraude. C'est un objet d'art d'une valeur incalculable.

—Des dépêches de Venezuela disent qu'au-delà de la moitié de la population de Batijoke a été emportée par la Fièvre jaune. Les survivants qui se trouvent séquestrés des communications extérieures sont pris par la famine et crèvent de faim.

—Un vieux Canadien, nommé Edouard Daignault, âgé de 56 ans et natif des environs de Chambly, habitait le Manitoba depuis très longtemps. L'année dernière, il se mit en route pour retourner au pays natal et arriva à Montréal, il y a trois semaines environ, avec une douzaine de chiens de prairie, qu'il montra moyennant une légère rétribution, qui est son seul moyen d'existence. Ce pauvre vieux a mis sept mois pour arriver jusqu'à Montréal avec son cheval et sa voiture.

Chronique Locale.

—Les meilleures nouvelles de la récolte continuent à nous arriver, et le grain est encore plus beau que nous l'espérions.

—Perdue, vendredi dernier, dans Saint-Boniface, une petite montre en nickel pour enfant. Prière de la rapporter chez M. le juge Dubuc.

—Ce soir, à Winnipeg, il y aura au *Pioneer Hall*, une assemblée publique pour aviser aux moyens d'élever un monument à la mémoire de feu l'hon. John Norquay.

—Par erreur, nous avons annonncé, dans notre dernier numéro, que la rentrée des élèves au Pensionnat de Saint-Boniface avait lieu le 21 courant, c'est le 28, au contraire, que se fera cette rentrée, le même jour qu'au Collège.

—Personne ne peut se plaindre du prix actuel de la farine, mais il faut savoir où acheter, et pour l'information de tous, nous donnons l'adresse de MM. Anderson & Lemieux, no. 245, rue Principale, Winnipeg. Prix—Patent Process, $2.80; Strong Baker, $2.60; Bon-Bon, $2 20; XXXX, $2.00; Superfine, $1 40. N'oubliez pas l'endroit: à quelques portes de la gare du *N. P. & M.*

—La photographie de tous les membres du concile a été prise; nous avons eu occasion d'en voir l'épreuve et pouvons dire que c'est un portrait des mieux réussis. On pourra se procurer ce souvenir mémorable en s'adressant à M. J. M. Samson, rue Saint-Joseph Saint-Boniface Les dimensions du portrait sont de 14 x 18 pouces et le prix n'en est que de $2.00. 4in.

—Il n'est pas nécessaire d'aller chez les fruitiers pour acheter à bon marché; après expérience, vous vous convaincrez qu'on achète à des conditions encore bien plus avantageuses chez MM. Anderson & Lemieux. Leurs fruits sont des plus beaux et viennent d'être reçus Vous pouvez avoir des pommes, bluets, pêches, poires, prunes bleues, melons, raisins, oranges, citrons, bananes, etc., etc. C'est toujours au no. 245, rue Principale.

Chronique de la Province.

Saint-Malo.

13 août.—Nous avons eu beaucoup de malheurs causés par les feux de prairie, la semaine dernière. Le feu a, dit-on été mis malicieusement, et il est à espérer que les autorités feront une enquête sévère à ce sujet.

Parmi les nombreuses victimes du feu, nous comptons MM. de LaBorderie et Gladu qui ont perdu environ 50 tonnes de foin; M. Joseph Desrosiers, 20 tonnes; MM. Manseau et Grégoire, 15 tonnes; MM. Chénard, de Linarès, Bourgeois, Carrière, Morin et plusieurs autres ont également fait des pertes sérieuses.

Saint-Pierre-Jolys,

15 août.—L'élévateur de M. Clougher, près de la station d'Otterburn est brûlé hier soir.

Saint-Eustache,

13 août.—Notre paroisse continue à progresser rapidement. Notre zélé curé continue à se dévouer pour notre plus grand bien.

—Dans le cours du mois d'octobre, nous aurons un bazar qui sera tenu au profit de la mission.

—La récolte ici est bien supérieure à celle de l'an dernier, et du foin, nous en avons plus que pour notre besoin. Il faut dire que les cultivateurs des paroisses environnantes en profitent, car pas moins d'une centaine sont à faire ici le foin qui leur manque chez eux.

Saint-Jean-Baptiste,

12 août.—C'est mercredi, le 9 octobre prochain, que doit avoir lieu ici l'exposition annuelle de la société d'agriculture du comté de Morris. M. A. Beaubien, le secrétaire-trésorier de la société, est à faire imprimer la liste des prix offerts et à préparer l'organisation générale.

Saint-Joseph,

14 août.—La cérémonie de la bénédiction de notre nouvelle cloche a été magnifique. Elle avait lieu hier, à 3 heures p m. C'est Mgr Faraud qui présida, entouré de tous les curés des paroisses environnantes. L'église était pleine de fidèles. Parmi les étrangers, on remarquait l'hon. sénateur Girard et M T. A. Bernier. M. le curé Pelletier mérite toutes les félicitations possibles pour son zèle généreux et le bien qu'il fait aux membres de sa paroisse.

NAISSANCE.

Bleau—En cette ville, ce 15 courant, Madame Alfred Bleau, un fils.

MARIAGE.

Manaigre-Desmarais—A Saint-Norbert, par M. le curé Ritchot, M. Hector Manaigre, fils de M. Rémi Manaigre, de Lorette, à Melle P. Desmarais, fille de M. Léon Desmarais, de Saint-Norbert.

DECES.

Buron—En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 24 jours, Marie-Blanche-Rosanna, enfant de M. Joseph Buron.

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné que le rôle d'évaluation de la Municipalité de Saint-Boniface est maintenant revisé et que le soussigné greffier de la dite municipalité est prêt à recevoir des applications afin d'inscrire sur la liste des électeurs le nom des personnes ayant droit d'y être inscrites. La liste sera terminée le vingt-quatrième d'août A.D. 1889.

Daté à Saint-Boniface, ce dixième jour de juillet, A.D. 1889.

EDWARD R. LLOYD,
Greffier de la Municipalité de Saint-Boniface.

4ins.11-7-89

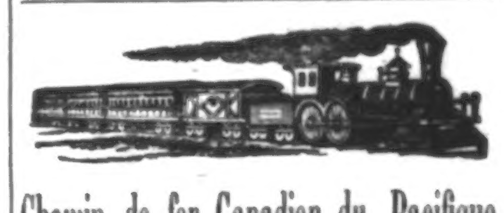
AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné que le rôle d'évaluation de la Ville de Saint-Boniface est maintenant révisé et que le soussigné greffier de la dite ville est prêt à recevoir des applications, afin de d'inscrire sur la liste des électeurs le nom des personnes ayant droit d'y être inscrites. La liste sera terminée le 24 août A.D. 1889.

Daté à l'Hôtel de Ville, dans la ville de Saint-Boniface, ce dixième jour de juillet, A.D. 1889.

P. FABIEN SOUCY,
Greffier de la ville

4ins.11-7-89



Chemin de fer Canadien du Pacifique

SERVICE DES CONVOIS

DEPUIS LE 11 NOVEMBRE 1888.

Stations	Départ.	Arrivée.
	Allant Est	Al. Ouest.
Winnipeg †	D 17.00	C 12.00
Portage du Rat	24 01	4.55
Ignace	7 20	22.00
Savanne	10.40	18.30
Port-Arthur	E 14.30	B 14.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg †	A dé 13.20	A ar 16.00
Portage la Prairie	13 52	13.37
Carberry	17.57	11.46
Brandon	C 18.15	A 10 45
Virden	20.10	7.41
Elkhorn	21.00	7.00
Moosemin	21.55	5.57
Broadview	23.55	4.10
Qu'Appelle	2.20	1.28
Regina	D 3.45	D 23.55
Moosejaw	ar 5.35 dé 5.50	dé 22.05 ar 21.55
Swift Current	10.30	17.25
Maple Creek	14.18	13 24
Dunmore	16.42	11,07
Medicine Hat	17.30	10.50
Gleichen	23.00	5 50
Calgarry	C 1 20	3.35
Canmore	4.40	C 24.35
Banff	5.20	23.45
Field	8 35	21.25
Donald	11.10	17.55
Glacier House B. C.	12.35	14.30
Revelstoke	15.40	11.10
Kamloops	H 21.23	4.55
Savonas	.....	B ......
..Ashcroft	24.45	2.07
North Bend	ar 7.10 dé 7.35	dé 19 51 ar 19.26
Agassiz	11.09	15.52
New Westminster	14.10	13.00
Vancouver	14.15	12.45
Victoria	H 21 00	3.00
	Allant Sud	All. Nord.
Winnipeg †	A dé 10.30	A ar 20.30
Dominion City	13.55	17.05
Emerson †	A ar 14.30	A dé 16.30
	All. Nord.	Allant Sud
Winnipeg	G 15.30	F ar 9.15
Selkirk Ouest	G 17.30	F dé 7.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg	G dé 9.00	G ar 14.20
Stony Mountain	10.00	13.30
Stonewall	G ar 10.30	G dé 13 00
	Allant S.O.	Allant N.E
Winnipeg †	F dé 12.30	G ar 15.30
Headingly	13,23	14.40
Barnsley	15.40	16.15
Treherne	18,38	9.32
Holland	F 19.35	G 8.35
Cypress River	20.20	7.50
Glenboro †	F 21.00	dé 7.15

All. S.-Ouest.			All. Nord-Est	
9 45	F12 40	D † Winnipeg A	F12 50	15 32
11 20	14 27	......Morris	11 20	13 35
11 47	15 15	†..Rosenfeldt..	10 52	12 55
13 35	15 55	Ar...Gretna ...	10 25	16 55
....	16 32	†...Morden.....	....	11 45
....	18 00	... Manitou ...	....	10 22
....	19 04	..Pilot Mound..	....	9 12
....	19 15	..Crystal City..	....	9 05
....	20 05	.. Cartwright ..	....	8 17
....	20 24	...Holmfield ...	....	7 54
....	20 48	...Killarney ...	....	7 22
....	21 42	AB oissevain D	....	6 12
....	22 30	A Deloraine D	F	5 15

† Stations où l'on peut manger.

RÉFÉRENCES.

A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mardi. C. Tous les jours excepté le mercredi D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G. Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre. Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

GEO. OLDS, Gér. Gén. du fret.
LUCIUS TUTTLE, Gér. du fret des pass.
WM. WHITE, Surint. Général.
ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.

jno.18.12.84.

AGRICULTURE.

—

SOINS DU LAIT.

—

1. Il faut traire les vaches avec la plus grande propreté; l'on doit avoir les mains nettes et l'on doit laver le pis de la vache avant de la traire. Tous les vaisseaux doivent avoir été lavés pour chaque traite. N'employez *jamais* de seaux de bois.

2. Pendant la traite, aussitôt qu'une chaudière est remplie, le lait doit être immédiatement coulé, soit dans une autre chaudière, soit dans les canistres ou les vaisseaux où le lait devra être aéré et refroidi.

Vous pouvez vous servir des couloirs ordinaires, bien lavés; mais comme c'est l'habitude de transvider le lait dans la canistre, nous vous conseillons de vous fabriquer un couloir spécial de bon coton à fromage non blanchi, posé double ou triple sur un cercle un peu plus grand que l'ouverture de la canistre; arrangez le coton de façon à le détacher facilement de son cercle, pour l'ébouillanter après chaque traite, et le passer au lessi ou à la saumure souvent. Ce couloir coûte à peine quelques centins, et coule bien et rapidement. Nous nous permettons d'ajouter, appuyés sur notre expérience, que c'est un préjugé et une erreur dommageables de de croire que le lait ne doit pas être coulé.

3. Aussitôt la traite finie et le coulage fait avec soin, il faut *aérer* le lait, lui faire prendre l'air pendant quelques minutes avant de le refroidir. Si vous refroidissez le lait avant de l'aérer, il gardera l'odeur animale ou de vache, plus ou moins. On se sert d'une écope (*dipper*) à grand manche pour aérer et brasser le lait.

4. Ensuite vient le refroidissement du lait. La pratique la plus suivie est de mettre la canistre dans une cuvette d'eau froide, avec ou sans glace; on brasse continuellement le lait avec l'écope, et l'on change l'eau jusqu'à ce que le lait soit devenu aussi froid que l'eau fraîchement tirée du puits, c'est-à-dire à une température qui varie entre 50 à 60. Le refroidissement est d'autant plus utile qu'il est fait plus tôt après la traite; il est *indispensable* pour la traite du soir, surtout pendant les chaleurs.

5. Le lait étant aéré d'abord, refroidi ensuite, vous devez l'installer pour la nuit dans un endroit à l'abri de la poussière, des moustiques, des mauvaises odeurs et de l'eau. Ne couvrez pas la canistre avec son couvercle, mais avec une mousseline claire et bien nette; on ne doit mettre le couvercle à sa place qu'au moment où le lait partira pour la fabrique.

6. Traitez le lait du matin de même façon que celui du soir. Pour aucune raison, vous ne devez verser dans le lait du soir celui du matin, avant que ce dernier n'ait été parfaitement refroidi. Il vaut mieux, bien mieux, avoir deux canistres ou plus pour transporter les deux traites séparément.

7. Les charretiers doivent être rendus à la fabrique, l'été surtout, pour sept heures, et jamais après huit heures.

8. C'est une très dangereuse habitude de remporter le petit-lait dans la canistre qui sert au lait; mais comme il est difficile de faire autrement, voici ce que vous devez observer pour éviter que le lait en souffre. Aussitôt la canistre revenue à la maison, videz-là de suite, et lavez-là; ébouillantez et rincez à l'eau froide, puis mettez-là à égouter sur le côté pour qu'elle s'aère bien. Ecurez-là tous les jours, ou du moins tous les deux jours. —Si vous trouvez que ce sont là des précautions inutiles, avalez seulement deux gorgées de petit-lait et vous changerez d'opinion. Ceci s'applique surtout aux arrondissements où le petit-lait est tenu, à la fabrique, dans des bassins en bois.

SOINS À DONNER AU CHEVAL LORSQU'IL VOYAGE.

—

Quand le cheval voyage on doit éviter de le laisser se refroidir en le tenant arrêté pendant trop longtemps, aux portes des maisons, le long de la route, surtout pendant les pluies ou le gros vent. Quand le cheval doit traîner une lourde charge on doit toujours le laisser s'arrêter un instant au milieu d'une forte montée pour qu'il puisse reprendre haleine, et on empêche le mouvement de recul de la charrette en serrant le frein, ou en mettant des pierres ou un morceau de bois derrière les roues. Arrivé au haut de la côte on le laisse de nouveau s'arrêter pendant quelques minutes.

Si la charge est très lourde on prendra un ou deux chevaux de renfort au bas de la montée. Si plusieurs chevaux voyagent, les chevaux de l'un aideront à monter la trop lourde charge de l'autre.

Si, après un temps d'arrêt, au moment de faire marcher le cheval, on s'apercevait qu'il va passer à côté de lui, soit une voiture attelée de jeunes chevaux ou d'un cheval rétif, il ferait bien, par convenance, et pour éviter, ce qui arrive souvent, que les chevaux qui passent ne s'effrayent par le bruit qui se fait ordinairement lorsqu'un attelage assez lourdement chargé se met en mouvement, d'attendre pour exciter ses chevaux à avancer, que la voiture que l'on rencontre soit un peu passée.

Si l'on est forcé de s'arrêter pour laisser manger ou boire, on doit toujours avoir soin de mettre au cheval, une bonne couverture s'il est en transpiration. Si l'eau qu'on doit lui faire boire est trop froide, il serait bon d'y ajouter une poignée de son ou une petite quantité d'eau chaude.

Il est toujours dangereux de laisser manger les chevaux dans les crèches dans lesquelles peuvent avoir mangé des chevaux atteints de gourme ou de la morve, maladies qui se communiquent facilement aux autres chevaux. Il vaut mieux leur donner à manger un morceau de pain ou du foin pendant qu'ils restent attelés, et les placer à l'écurie aux heures habituelles des repas. Il y a du reste des chevaux qui ont besoin d'être placés à l'écurie différentes fois dans la journée, et qui ne lâchent leur urine de crainte de mouiller leurs jambes, que lorsqu'ils se trouvent sur une bonne litière.

On doit prendre la précaution de ne jamais faire manger au cheval du pain frais pas assez cuit, qui occasionne souvent des indigestions, et particulièrement du pain moisi qui peut provoquer des coliques mortelles.

Quand on est arrivé à destination de son voyage, il faut avant toute autre chose soigner ou faire soigner son cheval.

Quand on doit entreprendre un voyage en été, il est convenable de partir, s'il est possible, de bonne heure le matin, afin de pouvoir faire reposer le cheval vers le temps de fortes chaleurs, et reprendre le voyage après le plus fort de la chaleur, pour arriver à destination avec la fraîcheur de la soirée. Le cheval ayant ainsi pu se reposer pendant la journée, sera plus disposé à achever l'étape vers le soir et sera moins tourmenté par les mouches et la chaleur.

Il est imprudent de donner au cheval qui doit se mettre en voyage une ration plus abondante que d'ordinaire, de le bourrer en quelque sorte, comme on le fait quelque fois, afin qu'il puisse mieux soutenir le voyage; c'est là une erreur qui est souvent cause de dérangements graves chez le cheval.

La surchage d'aliments au moment du voyage est une gêne pour le cheval au lieu de tourner à lui donner plus de force; il sera paresseux, exécutera difficilement de fortes tractions, parce qu'il se trouve trop gros, trop bourré: l'estomac trop distendu ne fonctionne pas, de là les indigestions quelquefois compliquées de fourbure que l'on observe pendant les voyages.

Arrivé à destination on aura soin de choisir pour le cheval une bonne écurie, pourvu d'une litière; avant tout on aura soin de bien nettoyer la crêche, même de la laver si cela est nécessaire, afin de prévenir que le cheval ne puisse contracter des maladies contagieuses, telles que la morve et les gourmes —*G. des Campagnes.*

AVIS PUBLIC.

—

Avis public est par le présent donné que le rôle d'évaluation de la Municipalité de Taché est maintenant révisé et que le soussigné greffier de la dite municipalité est prêt à recevoir des applications, afin d'inscrire sur la liste des électeurs le nom des personnes ayant droit d'y être inscrites. La liste sera terminée le quinzième jour de septembre A D. 1889.

Lorette, 31 juillet 1889.

Wm. LAGIMODIÈRE,
Greffier de la Municipalité de Taché.

4in 8.8.89

AVIS PUBLIC.

—

Avis public est par le présent donné que le rôle d'évaluation de la Municipalité de Sainte-Anne est maintenant revisé et que le soussigné greffier de la dite municipalité est prêt à recevoir des applications afin d'inscrire sur la liste des électeurs le nom des personnes ayant droit d'y être inscrites. La liste sera terminée le deuxième jour de septembre A.D 1889.

Daté à Sainte-Anne, ce quinzième jour de juillet, A.D. 1889.

L. G. GAGNON,
Greffier de la Municipalité de Sainte-Anne.

4ins.18-7-89.

PUBLIC NOTICE.

—

Public notice is hereby given that the Assessment Roll for the Municipality of Sainte-Anne is finally revised and that the undersigned Clerk of said municipality is ready to receive applications for the placing upon the list of electors the names of persons entitled. Said list to be closed on the second day of September A.D. 1889

Dated at Sainte-Anne, this fifteen day of July, A.D. 1889.

L. G. GAGNON,
Clerk of the Municipality of Sainte-Anne.

4ins.18-7-89.

AVIS.

—

Le soussigné est prêt à recevoir des applications pour placer sur la liste des électeurs pour la Municipalité Rurale de Cartier et de la partie de la division électorale de Cartier, comprise dans la dite municipalité, les noms des personnes en droit d'y être inscrits.

La présente liste sera close le 19ième jour d'août 1889, ou pas moins de six semaines après la première apparition du présent avis dans *Le Manitoba*, publié à Saint-Boniface, Manitoba.

JOSEPH LEMAY,
Greffier
de la Municipalité Rurale de Cartier.

Saint-Norbert, 1er juillet 1889.

4ins 11.7.89



AVIS.

Avis est par le présent donné que toutes communications se rapportant aux affaires qui concernent le département des Affaires Sauvages, doivent être adressées à l'honorable E. Dewdney, comme surintendant général des Affaires Sauvages, et non comme ministre de l'intérieur, ou au soussigné. Tous les officiers du département devraient adresser leurs lettres officielles au soussigné.

L. VANKOUGHNET,
Député surintendant général des Affaires Sauvages,

Département des Affaires Sauvages,
Ottawa, 11 Mai 1889. 13ins 23.5.89